

## **Annexe 1 - Candidature à un poste de directeur national adjoint ou de directeur de service UNSS, conseiller technique auprès du recteur d'académie ou de l'IA-Dasen pour le sport scolaire - Rentrée scolaire 2022**

**NOM :**

**Prénom :**

Adresse personnelle (indispensable) :

Téléphone fixe :

Portable :

Professionnel :

Mail :

Date de naissance :

Corps/Grade/Échelon :

Affectation actuelle :

Ville : Département :

Académie :

**Est candidate ou candidat au poste :**

(Les candidats sont invités à classer leurs vœux par ordre de préférence)

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

Avez-vous déjà candidaté sur un poste UNSS ? Si oui, lequel et au titre de quelle année ?

Avez-vous déjà fait fonction de cadre UNSS ? si oui quelle année et dans quel territoire ?

Participez-vous également au mouvement national à gestion déconcentrée ? OUI / NON

*L'attention des candidates et des candidats participant également au mouvement national à gestion déconcentrée est appelée sur le fait que le recrutement sur un poste de directeur national adjoint ou de directeur de service UNSS, conseiller technique auprès du recteur d'académie ou de l'IA-Dasen pour le sport scolaire entraînera l'annulation de cette participation.*

Je m'engage à accepter tout poste sur lequel j'ai candidaté.

Signature

Éléments factuels relatifs aux actions dont le directeur régional ou départemental UNSS à connaissance sur l'agent :

Avis circonstancié du supérieur hiérarchique direct (chef d'établissement ou de service, IA-Dasen, IA-IPR) sur les compétences utiles au poste :

Avis indispensable du recteur de l'académie d'exercice pour les fonctionnaires de l'éducation nationale :

Le candidat devra joindre à son dossier :

- une lettre de motivation et un CV ;
- toutes pièces justifiant de son expérience et investissement dans le monde associatif et sportif, UNSS ;
- copies des diplômes ou formations complémentaires :

**L'attention des candidats est appelée sur le fait que tout dossier de candidature incomplet, notamment pour ce qui concerne les avis requis, ne pourra être retenu.**